**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie **Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

**Band:** 25 (1937)

Heft: 105: Centenaire de l'installation de Vinet à l'académie de Lausanne

**Artikel:** Une femme de pasteur vaudois : Caroline Frossard (1777-1830)

Autor: Perrochon, Henri

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-380324

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pensées d'août, n'est-ce vraiment que littérature? Entre deux intelligences aussi vives le malentendu était-il possible? Assurément Vinet était théologien, Sainte-Beuve était poète. Mais la théologie et la poésie sont toutes deux des appréhensions de l'au-delà; la théologie du premier comme la poésie du second tendait à la morale; la critique de l'un comme de l'autre avait le même principe et le même but. C'est ce qui permit l'amitié: le mystère du cœur fit le reste » (p. 339).

René BRAY.

## UNE FEMME DE PASTEUR VAUDOIS : CAROLINE FROSSARD (1777-1830)

Ici-même, M. Frank Olivier a publié une lettre du pasteur Maurice Frossard à sa cousine Caton (1). Demande en mariage qui n'eut pas de suite, puisque Frossard épousa beaucoup plus tard Caroline de Treytorrens, sa cadette de vingt-huit ans.

D'un esprit distingué et énergique, Madame Caroline Frossard est une figure attachante. Son caractère, le rôle qu'elle joua comme femme et bellemère de pasteurs, les relations qu'elle entretint avec de nombreux correspondants, font d'elle une personnalité (2). L'étude de son existence introduit dans l'intimité de plus d'une cure vaudoise; elle nous renseigne sur les rapports qui ont existé entre les petits groupements piétistes et le Réveil; elle nous montre les combats qui se livrèrent dans certains êtres, l'enthousiasme, les hésitations, les scrupules que ce mouvement complexe éveilla.

Fille de François de Treytorrens et de Julie-Anne-Françoise Glardon,

(1) Revue de théologie et de philosophie, 1937, p. 90 s. Caton était probablement la cadette des filles de Georges-Elie Puthod, qui habita Nyon, et dont la veuve s'installa à Genève. Cousine germaine de Frossard (dont la mère était née Puthod), elle devint Mme Chatelanat, de Morges; voici comment en 1820, à l'occasion de la mort de Frossard, elle exprimait sa sympathie à sa veuve: « Vous ne devez pas douter, Madame et chère cousine, de l'intérêt que je prends à la perte que vous venez de faire. Quoique nos relations de famille eussent diminué à raison de notre éloignement et de l'indisposition de mon digne parent, je n'avais pas oublié que nous avions été très liés dans notre jeunesse, et que mon père avait toujours eu pour lui un attachement particulier. Il était mon germain... »— (2) Voir l'étude de Charles Rochedieu, dans la Feuille religieuse du Canton de Vaud, 1914, p. 444 ss., 464 ss., 506 ss., que je complète ici par quantité de renseignements nouveaux, provenant de lettres que le regretté pasteur Ferd. Terrisse m'avait communiquées.

Marie-Louise-Caroline naquit à Eclagnens en 1777 (1). Son père (1731-1815) avait débuté comme employé chez un banquier genevois, qui l'avait prêté quelques mois à Voltaire pour suppléer un secrétaire malade. Puis il était parti pour l'Amérique et, avec sa femme, pour l'Irlande au service d'un lord, propriétaire d'un château où les rats jouaient aux fantômes, et grand chasseur. A Eclagnens, les Treytorrens cultivaient un petit domaine dont ils vendaient les produits au marché de Lausanne. Enfin ils s'installèrent à Payerne, leur ville d'origine. L'instruction de Caroline fut négligée, car sa santé l'obligeait à des ménagements (2). Elle n'acquit de l'orthographe que des notions vagues, et se créa un système primesautier et fantaisiste, écrivant dans la même lettre différemment les mêmes mots. D'une imagination vive et de bon sens pratique, tout en participant aux espiègleries auxquelles l'entraînait son compagnon de jeu, le futur général Jomini, elle s'initiait aux travaux de la ferme. Plusieurs fois l'an, elle franchissait le lac pour surveiller l'exploitation d'un vignoble que ses parents possédaient à Saint-Aubin.

En 1801, elle épousa Maurice Frossard (3), titulaire de la «grande cure » d'Oron (4). Nous ignorons tout des préludes de ce mariage. Quinquagénaire, atteint dans sa santé, désireux d'échapper à la tutelle de sa sœur qui tenait son ménage (5) et de son frère Samuel, ancien étudiant en théologie, qui était pour lui plus un embarras qu'une aide, il voulait avoir une collaboratrice entendue, capable de diriger le train de campagne de la cure et de sauver du naufrage les débris d'une petite fortune jusque-là fort mal gérée (6). A ces soins matériels elle s'attacha d'autant plus que trois enfants (7) vinrent accroître ses responsabilités, la maladie de son mari augmenter son labeur.

(1) Caroline avait une sœur, qui mourut jeune, fiancée à son cousin, le fils du professeur de Treytorrens, dont le salon avait servi à Lausanne de décor au fameux concert de J.-J. Rousseau. — (2) Lettre du 2 juin 1819, à J.-A. Terrisse. — (3) Sur la famille Frossard, qui fournit au Pays de Vaud neuf pasteurs, et plusieurs à la France, dont Sigismond, fondateur de la Faculté de théologie de Montauban, voir CH.-L. FROSSARD, Livre généalogique de la famille Frossard. Paris, 1876, DE MON-TET, Dict. biog. des Vaudois et des Genevois, et mon étude: Un Vaudois général et poète, Marc Frossard, dans la Revue historique vaudoise, 1930. — (4) Oron avait deux cures. La grande, où habitait le pasteur d'Oron et de Châtillens ; la «petite» pour le diacre, chargé surtout de Maracon et d'Ecoteaux. Frossard fut titulaire de la petite de 1785 à 1795, puis, après deux ans à Chexbres, de la grande de 1797 à 1813. - (5) Celle-ci épousa alors un veuf, Humbert-Droz, à Bellevue (Yverdon). — (6) « Votre père, au moment de son mariage, était en train de se ruiner. Il prêtait à tout le monde, générosité dont ses paroissiens abusaient pour tirer de lui des sommes assez fortes, qui ne lui étaient jamais rendues. Votre mère mit promptement ordre à tout cela. C'était une femme étonnante pour son entente dans les affaires, sa connaissance des lois et des choses juridiques. » Propos d'un vieux notaire. Fr. Fros-SARD: Récits d'enfance et de jeunesse, p. 5. - En 1809, F. donne à sa femme procuration pour la gérance de ses biens, procuration établie par le notaire Jan, avec Louis Chatelanat et Frédéric Mellet comme témoins. — (7) En 1802, Fanny, qui épousa le pasteur César Terrisse; en 1803, Caroline, auteur du Vallon des Plans (1871), de Marie et Clémence (1874), dont Amiel rendit compte (Suisse illustrée, 17 et

C'est alors que, durant les heures de veille, Mme Frossard se livra à des calculs mathématiques (1). Elle voulait trouver la quadrature du cercle. Et cette recherche fut à l'origine d'une crise mystique. De la surface du cercle elle passa en effet à la métaphysique, pensant atteindre la vérité « en suivant les lois de la nature, qui me paraissaient être les vraies règles des mathématiques ». C'était une obsession, qui devint une souffrance, engendrant maux de tête et scrupules. Des amis l'ayant assurée, en plaisantant, que ses découvertes lui vaudraient de fructueuses récompenses, elle craignit que l'amour des richesses et d'une vaine gloire fussent les « vrais guidants » de son effort. Pour échapper au martyre, elle recourut à la prière. Jusqu'alors elle avait eu une piété calme («La prière du cœur... dans toutes les circonstances pénibles de ma vie m'avait toujours donné de nouvelles forces »), mais pas d'exaltation. A Payerne, sous l'influence des émigrés, mondains et frivoles, le désordre du siècle avait fait de grands progrès, et l'indifférence religieuse aussi. Sans partager l'agnosticisme à teinte orientale de son ami de Dompierre (2), Mme Frossard se contentait « de cet état de sécurité où la pratique de quelques vertus retenait mon âme captive et me persuadait que j'étais dans le chemin de la vie ». Elle avait lu les Livres saints « avec le respect et l'humilité qu'on m'avait inspirés ». Mais si elle croyait, c'était « sur la foi des autres ».

A un mystique lausannois, l'épicier Bourgeois, dont elle fit à cette époque son directeur de conscience, elle a narré les étapes de sa « conversion »(3). Pour résister à l'obsession mathématique, qu'elle avait fini par prendre pour un piège du démon, elle s'était réfugiée « dans le sein de Dieu... Je m'abandonnai, je me donnai à lui... Je fus calme, les craintes fuirent... Et mon imagination calcula toujours... le lendemain soir, cet esprit de calcul me quitta. Mais de nouvelles idées commençaient à m'accuser : je croyais voir dans l'objet qui avait fixé mes pensées un emblème de la Divinité ». Et elle vit en rêve ce symbole, un centre jetant « hors de lui la multitude des rayons », tel que le représentait une image de Claude de Saint-Martin, le Philosophe inconnu, dans son ouvrage : Des erreurs et de la vérité, ou les hommes rappelés

24 janvier 1874); en 1804, Frédéric, pasteur de Chardonne (1840-1845), essayiste de talent, auteur de nombreuses études: De l'incroyance à la foi, Poésie et nature, Le Droit de l'Enfant, etc. Voir P. Kohler, Valérie de Mme de Krudener. Bulletin de l'Institut national genevois, 1922. — Ch. Secrétan parle des mérites de Fr. F. dans sa lettre à Kern (13 juin 1855) à propos des candidats possibles à la chaire de littérature française de l'Ecole polytechnique fédérale.

(1) Elle avait lu « avec plaisir » quelques raisonnements d'Euclide; mais subi surtout l'influence de L.-C. de Saint-Martin, qui ramenait toutes les sciences au nombre.

— (2) Après une diatribe contre les conventicules, le colonel de Dompierre lui parlait de la morale excellente de Confucius (18 décembre 1821). « Il y a plus de trois mille ans que Confucius a dit: Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît... Nos astronomes et nos géologues sont plus instruits des merveilles de la création que Moïse, descendu du Sinaï avec un bonnet de docteur en Sorbonne. » — (3) Voir Ch. Rochedieu, art. cité, p. 447 ss; et la lettre à J.-A. Terrisse, agronome à la Linière sur Nyon, venu lui aussi des mathématiques aux recherches religieuses, p. 464 ss.

au principe universel de la Science (1775). Au matin, seule dans l'étable, son calcul lui présente «une idée emblématique de mon Sauveur». Commotion forte, crainte, anéantissement, pleurs de joie, sentiment de dévotion « qui me rendait indifférents tous les objets extérieurs ». La lecture des Psaumes lui ouvre de nouvelles perspectives; elle trouve des rapports entre les mathématiques et le texte biblique: « Je me persuadais que les chiffres étaient la clef des figures de l'Ancien Testament » (1).

Mme Frossard devait se dégager de cette emprise martiniste, et en discerner les exagérations. Brûlant ses cahiers de mathématiques, elle garda de son expérience un souvenir dont, quinze ans plus tard, elle parlait encore avec enthousiasme, et maintes effusions, en prose ou en vers, témoignent de son intensité (2).

Parmi les influences qui expliquent cette révélation (3), la lecture des Pensées de Pascal, celle de Saint-Martin, les lettres de Bourgeois peut-être, ont leur place. Et dans l'évolution dont cette crise ne fut qu'une étape, d'autres ont aussi marqué: les sermons de Dutoit-Membrini (4), qu'elle découvrait alors, et la correspondance d'un cousin éloigné, Alexandre-Joseph Wildermeth, ancien officier au service d'Angleterre, ami de Lavater et des Moraves. La vérité, qu'elle avait ainsi conquise, elle chercha à la répandre. Henri Polier, l'ancien préfet du Léman, chef des quiétistes lausannois, disciple de Mme Guyon, lui envoyait Imitations et Présence de Dieu pour les catéchumènes d'Oron, et douze exemplaires de la Religion chrétienne du professeur Baillif. Elle-même discutait fort avec les collègues de son mari (5), et les acculait dans leurs derniers retranchements: « Je demandais l'autre jour à quelques-uns de nos ministres pourquoi, demandant à Dieu dans toutes nos prières sa grâce et son esprit, nous étions en général si fort aveugles et dégénérés que nous traitions d'insensés ceux qui y croient véritablement ».

Cette crise enfin eut d'autres conséquences. Absorbée par ses dévotions et

(1) Sur ces questions et l'influence de Saint-Martin sur nos mystiques, voir A. VIATTE, Les sources occultes du romantisme. Illuminisme. Théosophie. Paris, 1928. — (2) Voir Rochedieu, art. cité, p. 466-468, 490-492. — (3) « C'étaient toujours les mêmes vérités; mais elles présentaient à mon esprit un degré d'évidence, de beauté et d'étendue dont jusqu'alors je n'avais eu aucune idée. » Lettre à J.-A. Terrisse, 1819. — (4) « Mon mari a lu avec plaisir le sermon sur la régénération de l'homme. Il m'a assuré y avoir retrouvé les mêmes idées que je lui avais exposées avec tant de force et de vérité dans le temps où mon âme les avait acquises, et cela lui a prouvé la réalité de ma nouvelle façon de voir. » Dutoit était apparenté aux Frossard par sa mère; cousin de Gamaliel Frossard, mort victime de sa foi piétiste dans les prisons de Berne. H. Vuilleumier, Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud, t. III, p. 469. Ce Gamaliel (l'hypothèse de Vuilleumier à propos de ce prénom, t. III, p. 469, note 1, est confirmée par une mention à l'arbre généalogique des Frossard, faite par un camarade du martyr) est le grand-oncle de Maurice F. — (5) ROCHEDIEU, art. cité, p. 490, 506. Sur ce désir de plus de vie religieuse, voir les Voix d'un cosmopolite du doyen Monneron de Lonay, M. Brun, Essai sur l'état moral et religieux du peuple vaudois avant le Réveil, 1908 et les ouvrages de Jacques CART.

ses réflexions pieuses, Mme Frossard délaissa pendant quelque temps son travail de maîtresse de maison et de mère, jusqu'au moment où une vieille servante la ramena au sentiment du devoir, non sans une rude franchise: « Avec vos nouvelles idées sur la religion, vous oubliez ce que vous devez à vos enfants ». Ce rappel à l'ordre fut salutaire. Mère attentive, elle notait chaque soir les menus faits, incidents, colères enfantines ou sagesse prouvée par quelque bonne action(1); elle inventait pour eux de petits contes moraux, leur lisait Elisabeth ou les exilés en Sibérie, accordait de menus cadeaux : une tourterelle, une douzaine de vieux boutons pour jouer; ou grâce à la poste qui, le samedi, descendait d'Oron à Lausanne, conduisait son petit monde chez le grand-père de Treytorrens, habitant alors en Etraz, où l'on mangeait du pain blanc tel que le four du village n'en cuisait jamais, où l'on allait à la comédie, où l'on entendait une voisine jouer de la guitare et chanter des romances à la mode. Et les suffragants, Rossat, qui savait de terribles aventures avec beaucoup de lions et de tigres, Chatelanat, Mellet collaboraient à l'instruction des enfants de la «grande cure», dans la chambre jaune (2), salon et nursery à la fois.

Mme Frossard avait d'ailleurs une activité paroissiale, rare à l'époque. Mince de taille, d'apparence frêle, elle avait le don de se faire obéir. Elle tenait à compléter le ministère de son mari, qui manquait sinon de zèle, du moins d'énergie dans la cure d'âme. On la vit un 14 avril, attirée par les cris de la foule, franchir d'un bond la palissade du jardin, s'élancer sur la place de l'auberge, et séparer deux jeunes patriotes qui, après avoir trop célébré l'anniversaire de l'Indépendance, se battaient à coups de sabre. Un jour de foire, elle alla chercher au cabaret un homme de Palézieux qui, attablé depuis longtemps, oubliait femme et enfants qui l'attendaient en vain. Empruntant le cheval du maréchal-ferrant, elle partait visiter quelque vieillard isolé. Et le soir, elle lisait à son mari le Génie du christianisme (3), ou l'accompagnait au château, chez le juge de paix Roberti, où l'on s'entretenait des batailles de Napoléon, de la naissance du roi de Rome, de la comète entrevue à Moudon.

A Aigle (1813-1820), la vie de M<sup>me</sup> Frossard fut un peu différente. La cure était mieux dotée, entourée d'une vaste vigne, dont elle avait à diriger les travaux. Ses filles devenaient grandes, il leur fallait de la distraction. Avec

<sup>(1)</sup> Elle exprime la joie de sa première maternité et le devoir de bien élever ses enfants dans une lettre et des vers à son mari. S'apercevant que celui-ci préférait l'une de ses filles, elle le mit en garde, aussi par correspondance, contre le danger de ce favoritisme. — (2) Cette chambre jaune devint plus tard historique; elle abrita en 1851 la duchesse d'Orléans, qui avait eu un accident de voiture près d'Oron, et là le Dr Mellet, d'Oron, et le Dr Ch. Pellis, de Lausanne, soignèrent sa clavicule cassée. — (3) F. n'est pas le seul pasteur chez nous que cette lecture enthousiasma; voir La voix de la religion au XIXe siècle. Lausanne, 1802-1803, de F.-A. Gonthier, Gautteron, F. Chavannes et Roux; cet ouvrage marque aussi l'effort tenté alors vers plus de tolérance confessionnelle. F. reçoit dans sa cure la visite des curés des paroisses fribourgeoises voisines.

les jeunes de Loës, Veillon, Veillard, Aviolat, Clavel, Caroline Ruchet, les demoiselles Frossard formaient joyeuse bande, écrivant des vers, des «devises » pour baptêmes ou mariages, organisant des courses champêtres, des soirées dansantes avec châtaignes et vin nouveau. Et tandis qu'elle suivait par la pensée et les recommandations épistolaires son fils en pension à Vevey chez le pasteur Etienne Chavannes, puis au collège de Lausanne (1), Mme Frossard veillait sur ses filles. Et quand un jour la nouvelle se répandit qu'on avait vu danser dans un pré au bord de l'Avançon Fanny Frossard et le suffragant de son père, elle n'hésita pas, pour faire cesser les commérages, à envoyer la coupable en pension à Genève, chez le pasteur Basset. Elle prit seule la décision ; le père fut mis en présence du fait accompli. « Le premier moment a été orageux. J'ai gardé un modeste silence : je méritais la censure ; tout mon chagrin était de l'avoir peiné et j'étais soulagée lorsqu'il grondait. Ensuite nous avons raisonné, et, sans vouloir avouer que j'avais bien fait, on en a pris son parti; vu la difficulté du retour, on ne l'exige pas, aussi j'espère la laisser aussi longtemps que cela me conviendra » (2).

A elle encore revenait le soin de diriger les suffragants, auxquels le vieux pasteur, qui ne sortait plus guère qu'en voiture, abandonnait la plus grande partie de sa tâche. « M. Terrisse viendra pour cet hiver : nous voilà avec un novice et un malade. Malgré cela, Dieu aidant, tout ira au mieux : l'un fera les détails et l'autre les sermons et les catéchismes, et s'en tirera avec quelques échanges. » — « M. Terrisse est arrivé ; il est d'un genre original. » — « M. Terrisse fait ses sermons avec zèle » (3). Elle s'appliquait à augmenter ce zèle et à mûrir la piété de ce futur gendre. « Nous avons eu ces jours derniers la visite de notre Eglise. M. votre fils a obtenu des suffrages qui m'ont paru bien mérités. Il continue à m'inspirer un véritable intérêt, parce que tout me prouve que son âme est faite pour de grandes vertus. Mais il aura beaucoup à combattre, aussi je lui répète souvent qu'avec une volonté inébranlable et la vraie confiance en Dieu on peut surmonter tous les obstacles. Sa vie est assez monotone... Ses manières me paraissent plus douces et agréables...» (4) Il n'est point étonnant que quand D. Verrey doit, malade, renoncer à sa suffragance en janvier 1819, il écrive sa lettre de démission à «Monsieur et Madame » Frossard, avec sur l'adresse : « à Madame Frossard. Chez elle ».

La mort de Frossard obligea sa famille de quitter la cure (5). Ces dames rejoignirent Frédéric, étudiant à l'Académie, et après quelques mois près des

<sup>(1)</sup> A Lausanne, Frédéric F. fut quelques mois en pension au Petit-Château, chez J. Gaudin, membre de la congrégation mystique des « Ames intérieures », puis chez Mme Fivaz, mère du pasteur destitué de 1824. — (2) Lettre à Mme Julie Chavannes, (femme d'Etienne C., pasteur à Vevey, puis à Noville, mère de Jules C., le biographe de Dutoit-Membrini), 8 septembre 1819. — (3) Lettres à Mme Chavannes. 24 novembre, 24 décembre 1818, 14 août 1819. — (4) Lettre à J. Terrisse, 3 juin 1819. — (5) En quittant la cure, les F. habitèrent à Aigle, au Moulin (maison Soutter, place du Marché), puis à Lausanne (maison Bergier, Madeleine 8).

bords de la Louve que traversait un petit pont de bois, elles s'installèrent à Clos de Bulle, en pleine campagne(1).

Clos de Bulle, non pas salon littéraire, mais lieu de rencontre dans une atmosphère compréhensive. A une croisée, une table de dessin, à l'autre le cabaret d'ouvrages, et le canapé rouge qui attend les visiteurs. Là, Caroline Ruchet fait la connaissance de Juste Olivier (2), et l'on y blâme « l'injustice » dont le jeune poète est victime. Longues conversations avec les co-locataires, le pasteur Robert, savant polyglotte, le mathématicien Develey... Leçons aux pensionnaires, de jeunes Bâloises envoyées par Mme Vinet, une ancienne élève de « l'excellent pensionnat de Montmirail » (3). Et on lit Lamartine, les Croisades de Michaud, Don Quichotte, Ivanhoé, et aussi Mauria le Mystérieux, le Rôdeur, l'Hermite de la chaussée. On emprunte à M. Colomb les Pensées de Platon: « Je voudrais pouvoir les lire dans l'original pour m'assurer que les idées du traducteur n'ont pas donné à l'ancien auteur une teinte de vérité religieuse, car on est souvent tenté de douter qu'il ait pu l'approcher de si près. Cette prescience de la révélation en prouve la réalité et en est une preuve bien frappante. Ils ont vu à travers le voile de Jésus-Christ « déchiré pour nous ».

De Clos de Bulle, Mme Frossard continuait à s'intéresser à César Terrisse, qui d'Agiez, où il était seul avec son chien et une servante autoritaire, lui envoyait le plan de ses journées, programme curieux où l'étude des mathématiques occupait quatre heures, celui de la grammaire française deux, et qui laissait une heure pour le catéchisme et quatre pour « les affaires de la paroisse ». Il lui confiait ses expériences pastorales et ses désirs matrimoniaux : « J'ai plus de patience, de résignation ; je commence peut-être à profiter de mes sermons... J'ai vu que Dieu s'était servi de Fanny pour commencer à me ramener à Lui... J'aurai pour elle les sentiments que tout mari doit avoir. Je veux une aide semblable à moi, qui sente comme moi que ce n'est pas seulement pour ce monde que nous sommes aides mutuels, mais aussi pour gagner l'autre vie... Je crois que Fanny serait pour moi cette aide, mais je crois que je le serais pour elle, ...dans ce dessein je travaille autant que je le puis à améliorer mon caractère ». Ou encore : « Je ne puis sans doute promettre à Fanny l'absence de tout chagrin, personne ne le peut dans ce monde d'épreuves ; mais elle serait heureuse par la paix de l'âme, que j'espère lui faire trouver, comme je pense qu'elle contribuerait à me la donner » (4). Fanny ayant enfin consenti, le jeune ménage installé dans la maison de Mme Thomasset, veuve du colonel au service de France, reçut plus d'une fois la visite de Mme Frossard. Délaissant la collection en cent volumes de l'Almanach des Muses qui ravissait la propriétaire, elle parcourait les «pittoresques bords de l'Orbe »,

<sup>(1)</sup> Sur Clos de Bulle, voir G.-A. BRIDEL, Feuille d'Avis de Lausanne, 24 nov. 1933. — (2) Voir C.-R. Delhorbe, Juste et Caroline Olivier, p. 7 s. et mon article Premiers accords d'une Muse, Gazette de Lausanne, 10 décembre 1933. — (3) Lettre à Mme Chavannes, 18 juillet 1824. — (4) Lettre de Terrisse, 14 février 1821. — Le mariage fut célébré à Morges, en 1822; béni par Dufournet, avec l'avocat Veillon et Louis Leresche comme témoins.

voyait à Romainmôtier les demoiselles Nillon chez qui Terrisse faisait des parties de boston; leur cousin Barbey, « moins exalté que dans les premiers moments de ce qu'on appelle sa conversion »; le pasteur Agassiz, « brave homme qui s'est endormi au moment d'aller prêcher; l'huissier qui venait le chercher l'a trouvé ronflant sur sa chaise. Le tour est piquant, n'en parle pas... », et son fils, le futur naturaliste, qui courait le pays, une hotte en fer blanc sur le dos, en quête de plantes rares. Elle entendait prêcher Marc Fivaz « avec surabondance; bien pensé et bien exprimé, mais le tiers eût suffi »(1). Elle visitait l'école d'enseignement mutuel, « dont j'ai été parfaitement satisfaite, autant que j'en puis juger d'une seule fois ». Rentrée à Lausanne, elle écrivait à sa fille d'excellents conseils; et n'oubliait pas les missions dont elle était chargée auprès de M. Leresche et de M. Curtat, quand les gens d'Agiez étaient en guerre avec le constituant Vicat, quand il fallait trouver un « subside » pour Terrisse malade (2), en proie à un médecin enragé de saignées.

Et cette sollicitude se poursuivit quand d'Agiez, Terrisse passa à Suchy. Ce n'étaient pas des cures mondaines comme ce Daillens où ce n'était que réceptions, loto, parties de traîneaux, fabrication de fleurs artificielles, musique et peinture, et où le pasteur chantait les plus beaux airs de Paris, ou comme ce Cossonay, où les dames de la cure adoraient la comédie, les soupers et les bals (3). Aussi, trouvant la vie de sa fille bien austère, Mme Frossard l'invitait-elle pour un concert : « J'ai éprouvé les estrades dimanche, il y avait beaucoup de monde pour voir une pièce de Félix Chavannes ou des drames fort jolis : Les frères à l'épreuve et Camille au souterrain », pour assister à un bal. Ces distractions ne l'empêchaient pas de travailler à la « régénération » de son gendre. Cela n'alla pas tout seul. Et le cas de Terrisse montre quelles hésitations et quels scrupules le Réveil à ses débuts suscita chez certains, même chez ceux qui quelques années plus tard furent ses plus fidèles adhérents.

En 1821, recevant d'une cousine de Neuchâtel « une lettre sentimentale et ossianique », où elle lui annonçait sa conversion au méthodisme (4), Terrisse indigné lui répondait vertement, et à M<sup>me</sup> Frossard il avouait : « Je ne me repens point de ma manière d'écrire à ma cousine mômière. Je pense bien souvent à ceux qui donnent là-dedans : le plus grand nombre par orgueil, et quand ce vice n'est pas ce qui les mène là, il s'en suit bientôt. Ils ont l'orgueil de la science, comment voulez-vous les éclairer ? Ceux qui se croient plus sages que saint Paul, même que le Sauveur, ne seront pas ramenés dans ce monde ; lors même qu'on mettrait le soleil dans leurs yeux, ils crieraient encore : ténèbres ! L'on commence à travailler ma paroisse pour la réveiller ; c'est là encore une source de soucis, d'inquiétude, de craintes. J'espère cependant pouvoir empêcher la gangrène de s'y mettre. Je ne dirais rien, s'ils

<sup>(1)</sup> Lettre à Mme Chavannes, 10 juin 1823. Fivaz, suffragant à Orbe dès 1816, fut congédié en 1824. — (2) Lettre de Terrisse à Mme F., octobre 1823. — (3) Lettres de Caroline Bauty à Caroline F., 1816-1824. — (4) Lettre de Terrisse à sa fiancée, 12 décembre 1821.

s'adressaient aux mauvais sujets de chez nous... J'ai vu avec bien du chagrin, chère dame, que vous prenez la chose fort à cœur, seulement trop... les gens ne peuvent être corrigés que par le Maître; car si un homme pouvait les convaincre, ce serait M. Curtat parlant d'Haldane, et un de ces ministres mômiers disait : « cela est faible, bien faible !... » Deux choses me semblent nécessaires pour être méthodiste : l'esprit faux, une bonne dose d'orgueil ». De petits faits le troublèrent encore plus. Une expédition de ses gens d'Arnex contre un homme de Sainte-Croix, qui venait vendre des livres de Malan: «C'est avec peine que le syndic a obtenu des femmes ne pas le pendre en guise de poids à l'horloge... le juge de paix l'a mis en prison pour quelques jours. Tout cela m'afflige, parce que faire entendre raison à nos paysans est une chose au-dessus de mes forces »(1). Puis, passant à La Sarraz, il est pris luimême pour un « mômier », et insulté en conséquence, et il maudit un gouvernement assez «faible ou méchant pour tolérer cela et ne pas faire punir par une compagnie de gendarmes ceux qui troublent l'ordre et la société »(2).

La lecture de l'ouvrage d'Alexandre Chavannes sur la liberté religieuse exerça sur lui une impression certaine. «Ce que j'ai lu m'a fait du bien. Ses raisons m'ont paru bonnes. Y a-t-il bien de la charité ? Je ne sais... Espérons que Dieu fera sortir du bien de ce mal, de ce scandale. Profitons de ce qu'il peut y avoir de bon dans cette espèce de tourbe pour ranimer notre zèle. Quant à moi, j'ai pris la résolution de ne plus parler de ces conventicules; mais aussi de repousser de toutes mes forces toute tentative qui serait faite pour les introduire dans ma paroisse, à cause du scandale que cela donne et des calomnies qui en sont la suite, surtout du tort que cela fait auprès de son troupeau à tout ministre qui en est soupçonné.» En 1824 encore — remerciant sa belle-mère pour l'envoi des Sermons de Nardin qui « lui font grand plaisir. Je les ai ouverts par ci par là et j'y ai reconnu le genre de parole de nos chers amis; du reste une grande connaissance du texte biblique... » — il s'élève sinon contre le Réveil, du moins contre les piétistes et les mystiques : «Dites à M. de Divonne, en me rappelant à son souvenir, que s'il est swedenborgien, j'aurais beau jeu à combattre contre lui sur le cheval blanc de l'Apocalypse. Véritablement, chère mère, je vous prie en grâce de ne pas chercher une nourriture spirituelle au milieu du fatras de Petillet [le libraire mystique de Lausanne]. Soyez persuadée que s'il peut en résulter pour vous quelque édification, ce que je nie du reste, vous ne pouvez l'acquérir qu'avec une foule d'idées fausses qui vous font perdre de vue la véritable édification qui résulte de la parole de Dieu ». Et il insistait sur l'imagination déréglée de ces gens, la rareté des explications allégoriques dans l'Ecriture (3). Grâce à l'influence des Mellet, du ministre Jayet « si heureux de ce que Dieu l'éprouve en sa santé », et sous le coup d'épreuves, de la mort de deux enfants, Terrisse devint moins réfrac-

<sup>(1)</sup> Lettre de Terrisse à sa fiancée, 3 février 1822. — (2) Lettre de Terrisse à sa femme, 13 avril 1823. — (3) Lettre de Terrisse, 6 juin 1824.

taire, «il cherche en toute vérité à opérer sa régénération »(1). Et ce fait accompli, la nouvelle s'en répandit. Mais cette «régénération » ne l'entraîna point à goûter indifféremment à tous les mysticismes à la mode.

Eclectique et conciliante, Mme Frossard fut comme un trait d'union entre piétistes et quiétistes, entre les partisans de Curtat et ceux d'Alexandre Chavannes. Elle aurait voulu pouvoir réconcilier tant de frères séparés (2). Si elle rendait hommage à toute piété sincère, elle se rendait compte des dangers. « Je voudrais te faire l'analyse d'un sermon de M. Curtat. Il a détruit toutes les erreurs de ces Messieurs en prouvant la liberté de l'homme, en harmonie avec la grâce qui opère le salut, avec le don de Dieu qui nous donne le vouloir et le faire. Il a montré l'Eglise d'accord avec la confession de foi. Il a exposé avec tant de vérité et de force l'essence de l'Evangile qu'on a dit qu'il était « mômier sans exaltation ». On eût mieux fait de dire tout simplement qu'il était vrai chrétien. » Désireuse que l'on évitât tout schisme (3), elle craignait les exagérations, les conquêtes trop faciles ; et elle écrivait de Malan « cet homme extraordinaire : Le don de la persuasion et du réveil des âmes lui fut donné. Mais, plus les succès furent rapides, plus l'Ennemi qui rôde trouva d'issues pour arriver à son orgueil et grava sur ses ouvrages le cachet de la faible humanité(4).» Ailleurs : « Vous me demandez ce que je pense de l'ouvrage de H. (Alex.) Chavannes: je vous dirai avant tout qu'il n'aurait pas dû se mettre dans le cas de le faire ; il pouvait conserver sa place et prêcher la pure doctrine chrétienne avec prudence et simplicité. Mais ne blâmons pas, car il est écrit que les nouveaux convertis ont un zèle inconsidéré... Je l'ai lu fort à la hâte; il y a de bonnes choses qui ne produiront aucun bon effet, parce qu'elles sont comme des fleurs dans un terrain qu'on va labourer...» (5). Au premier passage de Félix Neff, elle fut loin de se livrer sans examen à l'ardeur de cet évangéliste. Quand plus tard il revint, elle sut reconnaître ses progrès spirituels et la force de sa prédication (6): « Effectivement il a un feu et une

<sup>(1)</sup> Lettre de Mme F. à Caroline F., Suchy, fin 1824. — « Je me fais une véritable fête de renouveler connaissance avec M. Terrisse le Régénéré. » De Mme de Diesbach-Jenner à Mme F., 27 juillet 1825. — « Mon beau-frère le régénéré... ». De Caroline F. à Mme F., Suchy, 6 janvier 1825. Terrisse poursuivit sa carrière à l'Isle, Nyon, Rolle; dès 1845 dans l'Eglise libre (cf. mon étude: Un correspondant cosmopolite d'un pasteur vaudois, dans la Revue historique vaudoise, 1933). — (2) « J'ai imposé silence à mes lèvres pour éviter des discussions ; prier pour tous, demander que le règne de Dieu arrive sans bruit, sans ostentation, voilà mes vœux.» (A Fanny T., 1822). — (3) « M. Terrisse a le bonheur de n'avoir aucun schisme dans ce moment. C'est un bien qu'on ne trouve pas partout... Le calme, il est vrai, n'est dû peut-être qu'à une espèce de fausse sécurité, mais il est inutile de vouloir brusquer les temps. Une bonne prédication à la portée de tous et d'après les formes ordinaires fera le bien plus lentement et sans scandale près. » A Mme Julie Chavannes, 19 juin 1822. — (4) Lettre à Mme Chavannes, 12 février 1822. — (5) Lettre à Mme Chavannes, 2 avril 1823. — (6) Elle eut l'occasion de le voir tout particulièrement chez une amie commune, Mme Polier de Corcelles, née Couvreu, à Vevey. Mme F. entretint avec celle-ci une correspondance suivie, et aimait à la visiter. « Je me trouvais si bien à

vérité dans ses discours, auxquels on ne peut prêter attention sans éprouver un sentiment de réflexion qui engage à examiner si on est vraiment chrétien. Il me paraît, à mon petit jugement, que cet homme peut faire du bien à plusieurs, mais sa vivacité et son zèle offrent quelquefois des idées sous un aspect faux. Peut-être aussi est-ce la faute de mon esprit qui saisit mal » (1).

Sans fréquenter elle-même les conventicules, Mme Frossard voyait dans ces assemblées « un puissant moyen que la Providence emploie pour rendre tous les hommes participants de l'œuvre de la rédemption» (2). Aussi quand, en 1824, les mesures disciplinaires pleuvent sur les récalcitrants, qu'Auguste Rochat, Fivaz, Fr. Olivier furent rayés du rôle des pasteurs, ainsi que Chavannes, Jayet, Ch. Rochat, bannis pour trois ans, elle en fut très affectée. « Moi, je fus hier passer la soirée chez Mme Secretan avec le nouveau ministre allemand, Mme Pidou, les Neff; M. Fabre m'a dit que Mlle d'Orville était en France avec M. et Mme Ch. Rochat; comme elle ne voulait plus aller à l'église, M. le ministre Fabre ne pouvait plus l'avoir chez lui. J'ai appris que M. Auguste Rochat avait été obligé de quitter sa place, les autorités du lieu [Bière] ayant craint son influence religieuse. Sa pauvre femme gémit d'être, elle et ses enfants, privés de l'appui que la Providence leur avait donné. Toutes ces affaires pénibles et les plaisirs qui vont leur train font un contraste affligeant : exaltation et aveuglement, la pensée cherche où pouvoir se reposer, avec satisfaction et une vraie pitié » (3). Cette attitude qu'elle voulait impartiale, la faisait juger autrement. Aux uns, elle apparaissait « mômière », aux autres pas assez régénérée. « Chacun dit : elle n'est pas des nôtres. »

Si elle souffrait de cette incompréhension, elle restait fidèle à sa ligne de conduite. Elle sentait et ce qui la rapprochait et ce qui l'éloignait des diverses tendances. Des partisans de Curtat, elle avait le désir d'une vie religieuse plus réelle, mais dans des limites sages et officielles; de Divonne et des piétistes, elle partageait la confiance dans l'amour parfait de Dieu, la volonté de s'y abîmer; avec les promoteurs du Réveil, elle croyait à la puissance du péché, à la nécessité d'une rédemption, à la valeur particulière de la Bible. Mais elle

Vevey, que j'aurais voulu mettre au feu mon billet de diligence et passer encore une soirée chez cette excellente amie. » (A Mme Chavannes, 27 mars 1822.)

(1) Lettre à Mme Chavannes, 27 mars 1822. — (2) Lettre à Mme Chavannes, 7 mars 1822. — (3) « Je me suis trouvée près de Mme la doyenne Curtat, et, en parlant de son fils qui est actuellement à Bière, momentanément à cause de la mort de M. Favre le père, nous sommes tombées sur le sujet des Mômiers. Comme elle n'a à ce sujet d'autre idée que celle qu'ils n'ont aucun bon sens, la discussion n'a pas été longue... Mais ce qui concerne M. Rochat nous a entretenues plus longtemps. Nous étions bien d'accord sur le blâme que doit mériter sa séparation de l'Eglise; mais je vois avec peine qu'on regarde cet acte comme prémédité... J'ai la conviction que c'est l'effet d'une résolution subite. Il reçoit l'arrêté [du Conseil d'Etat, 15 janvier 1824, interdisant les réunions religieuses d'une nouvelle secte vulgairement appelée des Mômiers], et croit qu'il est obligé de le lire en chaire. Partageant en grande partie les idées de ceux que l'arrêté condamne, il craint de faire un acte d'hypocrisie; le sentiment fraternel vient encore l'effrayer; il se monte et écrit sur l'heure. Voilà le fait!» (A Mme Chavannes, 21 février 1824).

ne pouvait admettre ni l'exclusivisme ecclésiastique des premiers, ni les bizarreries enfantines des seconds, ni le zèle inconsidéré, l'abus de la dogmatique et l'assurance d'un salut proclamé non sans quelque orgueil spirituel des derniers. Et la base de sa foi devenait son expérience intime. « Rappelez-vous que depuis quinze ans je vous parle de l'Evangile sur le même point de vue que les personnes que vous accusez aujourd'hui de recevoir leurs doctrines des Anglais; et moi, je n'avais pas vu d'Anglais ni de Malanistes, mais j'avais lu la Bible et prié Dieu. Je ne suis pas meilleure dès lors, chère amie, mais je sens mieux ma faiblesse et mon imperfection, je fais moins de cas de ma volonté et de ma raison, c'est-à-dire que je les soumets avec moins de répugnance à la volonté divine. » Pourquoi tant discuter? « Toutes les discussions sur la Bible ne convaincront pas ceux qui ne croient pas aux livres saints, et ceux qui y croient ne s'éclaireront pas en disputant, mais en cherchant à remplir les devoirs qui y sont prescrits (1). » Pourquoi tant de raisonnements et de distinctions subtiles? « Quand Fénelon a fait ses preuves de l'existence de Dieu, il dit : Il est une autre voie de le trouver, plus simple et plus courte» (2). L'essentiel, elle y revenait sans cesse dans ses lettres à Mme Chavannes et à Mme de Corcelles, lui paraissait être de « prouver la foi par les œuvres » (3).

Ses œuvres ? Son activité pastorale et familiale (4); tant de traits de charité connus (5) ou ignorés, l'intérêt qu'elle porta aux Missions, à la société que R. Chatelanat et S. Brousson avaient constituée à Yverdon en 1821 et dont le landamman Pidou arrêta les progrès; à la société des Missions évangéliques de Lausanne, fondée le 16 décembre 1826 au Désert (6); la part qu'elle prit à la formation d'une société biblique auxiliaire en faveur des pauvres catéchumènes et d'une société biblique de dames; sociétés qui devaient renforcer l'œuvre de Levade, et aussi, comme elle le disait à M<sup>me</sup> Rivier, la réveiller, la sortir d'une « inertie qui paralyse », la guérir « d'un esprit étroit et thésauriseur » (7). Et enfin, son ministère de conciliation et de sympathie.

(1) « Alex. Chavannes m'a appelée à quitter ma philosophie et ma sagesse du monde, je renvoyai la conversation à une autre fois et j'y fus dimanche. Nous eûmes une conversation très paisible; nous fûmes d'accord sur tous les points hors l'essentiel : le libre arbitre et l'assurance du salut... Il m'annonça que je n'étais pas dans la foi. Moi, au contraire, je lui dis qu'il était mon frère en J.-C. » (à Mme Chavannes 19 juin 1822). Et quatre ans plus tard, pensant à cet anathème, elle avoue : « Le libre arbitre n'est point opposé à l'élection gratuite, du moins selon mes faibles lumières ». — (2) Lettre à Mme Chavannes, 7 mars 1822. — (3) Lettre à Mme Chavannes, 12 juillet 1821: « Aux yeux de Dieu la foi nous est imputée à justice, mais les hommes ne peuvent la voir; il faut donc la montrer par les œuvres pour les amener à y croire et à la chercher » (à Mme Chavannes, 7 mars 1822). — (4) « Pense donc une fois à toi dans ta vie » Caroline F. à sa mère, 14 mai 1824. — (5) Rochedieu, art. cité, p. 508. — (6) Sur ces essais, J. Cart, Histoire du mouvement religieux, t. I, p. 387; A. Grand-JEAN, La Mission romande, 1917, p. 109. — (7) Lettres de Jayet à Mme F., 15 avril et 29 juin 1826; à Terrisse, 11 mai 1826. Sur ces mouvements voir H. Vuilleumier: Les origines de la Société de Bible du canton de Vaud, 1915; A. CHAVAN: Un centenaire, Gazette de Lausanne, 23 novembre 1926; Ed. Genton: 99e rapport de la Société biblique auxiliaire du Canton de Vaud, 1926.

Clos de Bulle évoque une page de l'histoire religieuse de notre pays, marque une étape dans la genèse du Réveil, un essai d'unir les tenants de deux siècles et les disciples d'écoles bien différentes: Dufournet, l'élève aimé de Curtat avant d'être son collègue, et qui passa sans heurts toutes les tempêtes, même celle de 1845; Alexandre Chavannes et le Dr Develey d'Yverdon qui partageait ses idées, mais avec plus de feu et moins de froids raisonnements; Colomb, lettré et disert; Bauty, détaché des convenances mondaines et discuteur intrépide (1); le comte de Divonne, persuasif et conciliant (2), la liste serait inépuisable. Et aux Vaudois il faudrait joindre des amis de plus loin, le pasteur Moulinier, de Genève, « avec sa bonté et sa gaieté accoutumée (3) », des étrangères comme miss Gordon ou miss Greaves (4). Et surtout, ne pas omettre l'influence pacifiante, de confiance et d'humilité que sur tant de personnages divers et opposés exerça Mme Frossard-de Treytorrens.

Henri PERROCHON.

(1) A. Bauty était alors partisan de la « clérocratie » et adversaire de la « dissidence ». (Voir RAMBERT, Vinet, p. 358.) « Nous avons eu la visite de Bauty... il est allé au sermon avec un gros trou à son bas et le reste à l'avenant. Au retour M. de Divonne vint pour te voir et Bauty jugea sa toilette non présentable et resta dans la chambre de Frédéric à écouter la conversation qui s'engagea... J'eus grand plaisir à l'entendre, il me parut que Frédéric fut satisfait des raisons qu'il lui donna et des réponses qu'il fit à toutes ses questions, mais c'était tellement comique de penser que chaque fois que Frédéric disait : Mais Monsieur, ils me disent ceci, cela..., il était derrière la porte. Bauty a été indigné du peu qu'il a entendu. Il se félicite de n'être pas entré, parce que, dit-il, je n'aurais pas cédé un mot et nous aurions discuté jusqu'à demain sans nous accorder jamais. Depuis lors Frédéric est plus tranquille. » (De Caroline F. à sa mère en séjour à Suchy, 19 février 1826.) — (2) Sur l'activité de Divonne à Lausanne, voir Viatte, ouvr. cité, t. II, p. 114-118. — (3) Lettre de Caroline F. à sa mère, 29 avril 1822. Sur Moulinier, cf. De Goltz, Genève religieuse au XIXe siècle, p. 117 ss., et Rochedieu, art. cité, p. 510. — (4) Deux lettres de Miss Greaves à Mme F. (à propos de son expulsion en 1822) ont été publiées par Cart, ouv. cité, t. I, p. 272-274. Mme F. l'avait déjà vue en 1817 : « ... Plus on la voit et plus on désire la voir. Mme la baronne de Diesbach a vu souvent Mme de Krudener; elle regrette comme tous les amis de la vraie religion que l'exaltation ait passé les bornes et donné lieu au scandale. Il paraît que Mme Armand et M. Empeytaz ne sont plus avec elle... » (à Mme Chavannes, Aigle, 9 octobre 1817). A ce propos voir l'excellent aperçu de Ph. Bridel dans La vie romantique au Pays romand, p. 147 ss.